

## Plus de quatre millions pour le transfert du CPLN

Des sous pour le transfert du CPLN !

Le Conseil d'Etat neuchâtelois va demander au Grand Conseil un crédit de 4,2 millions de francs pour subventionner le déménagement de certaines filières du Centre professionnel du Littoral neuchâtelois au Centre interrégional de formation des Montagnes neuchâtelaises.

Trois millions de francs seront affectés à la rénovation des façades. Le reste est destiné aux travaux d'assainissement du bâtiment et aux frais de déménagement.

La rénovation de l'Ecole d'ingénieur du Locle permettra d'économiser près de 450'000 francs par an les dix premières années, puis 900'000 francs par an. /sma

Source : [www.RTN.ch](http://www.RTN.ch)

15.04.10 | 10:18

Neuchâtel, le 16 avril 2010/alk